

INFORMATION MUNICIPALE

Un nouvel outil de communication électronique

Depuis peu, la commune de Soufflenheim vient de mettre en ligne un module de communication électronique appelé « portail citoyen ».

Accessible depuis la page d'accueil du site internet de la commune (<http://www.mairie-soufflenheim.fr/>), ce nouvel outil doit permettre aux administrés et usagers de saisir l'administration communale directement par voie électronique afin de demander :

1) Depuis le module « Etat-Civil / Elections » :

- l'établissement d'un extrait d'état-civil (naissance, mariage, décès) ceci pour des événements concernant une personne qui est née et/ou s'est mariée et/ou est décédée à Soufflenheim,
- l'établissement d'un duplicata de livret de famille,
- l'inscription sur les listes électorales,
- l'inscription sur les listes de recensement militaire,
- Se renseigner sur les formalités d'établissement des cartes nationales d'identité et des passeports.

2) Depuis le module « Cimetière » :

- Accéder au site communal « cimetière en ligne » pour s'informer, rechercher ou localiser une tombe, etc...

3) Depuis le module « Signalement » :

- Signaler un problème de voirie, d'éclairage public, de vandalisme, etc.

4) Depuis le module « nous contacter » :

- Solliciter un contact avec un service municipal,
- Solliciter une information,
- Suggérer une idée / donner son avis.

Il faut savoir que pour certaines démarches, vous serez obligés de vous identifier d'une part pour que nous sachions quel est l'auteur de la demande et d'autre part pour vous donner une réponse par mail.

Pour cela deux possibilités sont offertes :

1) Soit utiliser le service « France Connect » qui vous permet, si vous êtes déjà enregistré auprès de l'un des services suivants, d'utiliser vos identifiants actuels :

- Impots.gouv.fr (site internet des services fiscaux),
- L'identité numérique de la Poste (application mobile pour les démarches en ligne auprès de la Poste),
- Améli.fr (application pour les démarches auprès de l'assurance maladie)
- Mobile connect et moi (application réservée aux abonnés d'Orange)
- Msa.fr (application réservée aux usagers de la mutualité sociale agricole – MSA)

2) soit créer un compte utilisateur directement sur le portail

Par la suite d'autres services pourront se rajouter afin de faciliter encore plus les démarches des usagers avec l'administration communale.

En cas de problème lié à l'utilisation du portail, merci de vous rapprocher de la mairie (03 88 05 79 30).